

Le futur des formations moins porteuses d'emploi

- Session : 2016-2017
- Année : 2016
- N° : 36 (2016-2017) 1

- Question écrite du **19/10/2016**
 - de LEGASSE Dimitri
 - à TILLIEUX Eliane, Ministre de l'Emploi et de la Formation

Le point de vue de la fédération de l'industrie technologique, Agoria, sur le marché de l'emploi est très optimiste. En effet, Agoria s'est exprimé récemment dans la presse et ils anticipent la création de 10 000 emplois à l'horizon 2020. Les pertes d'emplois de chez Caterpillar, Axa, ING, CP Bourg seraient les arbres qui cachent la forêt.

Si je partage le constat optimiste sur la reprise et sur les bonnes performances de l'industrie technologique belge, je partage moins leur discours sur les handicaps structurels qui perdurent avec notamment le handicap salarial et sur le fait que les syndicats devraient arrêter d'effrayer les entrepreneurs et les investisseurs.

Agoria souhaiterait aussi privilégier financièrement les filières qui forment aux métiers en pénurie structurelle. Je partage bien entendu l'idée qu'une pénurie de compétences est dommageable et qu'il faut former pour des emplois prometteurs, mais je crains qu'un effet pervers soit que cela se fasse au détriment de formations moins rentables en termes d'emploi.

En effet, faudrait-il tout miser sur des formations d'ingénieurs, d'informatiques ou de numériques et désinvestir par exemple dans les formations de sciences humaines sous le prétexte d'une moindre rentabilité ? Je ne le crois pas. L'épanouissement personnel, la culture et la curiosité sont aussi des vertus et des buts en soi et ce serait une erreur d'appauvrir la société en ne misant que sur la rentabilité.

De manière générale, que pense Madame la Ministre des recommandations d'Agoria en matière de création d'emploi ?

De manière plus spécifique, que pense-t-elle de leurs recommandations qui visent à privilégier financièrement les filières qui mènent à l'emploi ?

- Réponse du **30/11/2016**
 - de TILLIEUX Eliane

Le FOREm, en tant que Service public de l'emploi et de la formation, a pour objectif de répondre aux besoins de l'ensemble de ses usagers, en l'occurrence tant les demandeurs

d'emploi que les travailleurs et les entreprises. Néanmoins, en ce qui concerne les premiers, les actions menées visent évidemment l'insertion ou la réinsertion professionnelle par la mise à jour et le développement des compétences nécessaires à cette fin.

Le but de la formation professionnelle diffère de ce fait, au moins en partie, de celui de l'enseignement. On parle d'intermédiation entre le marché de l'emploi et celui de la formation.

Dans ce cadre, le FOREm, en tant qu'opérateur de formation, doit veiller, avec ses partenaires, à concevoir et déployer l'offre de services la plus susceptible de favoriser la rencontre entre l'offre et la demande d'emploi.

Il convient toutefois de ne pas verser dans un adéquationnisme intégral, a fortiori si l'on considère le nombre de demandeurs d'emploi, d'une part, et le nombre d'offres d'emploi, d'autre part. Dans un tel contexte, il importe en outre de veiller à une meilleure distribution de l'offre de services entre opérateurs de formation voire entre centres, tant en matière de contenu qu'en matière de niveau d'intervention dans le parcours d'apprentissage.

Concrètement, au départ de travaux menés dans le cadre du positionnement stratégique des Centres de compétence, le FOREm entame actuellement une révision critique de son offre de formation, en regard des grandes orientations qui sous-tendent le redéploiement économique wallon et le Plan Marshall, matérialisées dans les Pôles de compétitivité et les autres domaines d'activités stratégiques ou de spécialisation intelligente.

Les sciences humaines et la culture contribuent, au même titre que l'industrie, la logistique et les sciences du vivant pour ne citer que ces 3 pôles, à l'économie wallonne et aux emplois qu'elle génère.

En ce qui concerne la première phase du positionnement stratégique des Centres de compétence, les besoins en compétences dans chacun des domaines concernés ont été identifiés au travers de tables rondes qui ont réuni près de 250 experts d'horizons divers.

De tels travaux participent d'une analyse plus fine des besoins effectifs dans chaque domaine et viennent notamment compléter les rapports des Instances Bassins EFE. Les Centres de compétence seront en outre invités sous peu à répondre à un appel à plans d'actions stratégiques dont l'objectif sera de rencontrer ces besoins spécifiques.